



COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

SOMMAIRE

INTRODUCTION	40
OPÉRATIONNALISATION DE LA COLLECTE ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES : SUGGESTIONS POUR LES PARTIES PRENANTES ET L'APPUI QUE LE HCR PEUT FOURNIR AUX PARTENAIRES.....	41
2.1 COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNÉES DANS LES CONTEXTES DE MIGRATIONS MIXTES : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE	42
2.2 EXEMPLES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNÉES DANS LES CONTEXTES DE MIGRATIONS MIXTES.....	48
2.2.1 Collecte et analyse des données dans les pays de transit.....	49
Corne de l'Afrique : Mécanisme de surveillance des migrations mixtes.....	49
Europe : Établissement du profil des groupes arrivant dans les îles grecques.....	50
Amériques : « Les enfants en fuite », une étude.....	52
2.2.2 Collecte et analyse des données dans les pays de destination	54
Somaliland : Établissement du profil des établissements et des quartiers.....	54
Corne de l'Afrique : Étude régionale sur les déplacements forcés et les migrations mixtes.....	56
Amériques : « Les femmes en fuite », une étude.....	58
Amériques : Étude sur les enfants non accompagnés qui entrent au Mexique.....	59
2.2.3 Sites Web de partage de données et d'informations	61
La Méditerranée : Portail Web d'échange d'informations du HCR.....	61
Asie du Sud-Est : Groupe régional de surveillance des migrations mixtes.....	63

INTRODUCTION

La collecte et l'analyse des données sont essentielles pour comprendre et élaborer des réponses appropriées aux mouvements mixtes. Des données précises et actualisées peuvent aider à évaluer et à suivre l'ampleur et les tendances des mouvements mixtes, à établir un profil de base des personnes arrivant dans le cadre de mouvements mixtes, à identifier les itinéraires et les moyens de transport, et à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les réponses politiques et les interventions programmatiques. Diverses informations peuvent être recueillies pour mieux identifier et suivre les situations de migration mixte, ainsi que pour définir les caractéristiques des groupes qui en font partie. Ces informations peuvent inclure :

- La taille du mouvement mixte, c'est-à-dire le nombre de personnes à un endroit donné à un moment donné, ou le « stock » de population ;
- Le profil démographique des individus, par exemple leur âge, leur sexe, leur situation matrimoniale, leur situation économique et s'ils voyagent seuls ou accompagnés des membres de leur famille ;
- Le profil et la taille des différents types de groupes en déplacement, par exemple les demandeurs d'asile, les enfants non accompagnés et séparés, les victimes de la traite ou les personnes originaires de certains pays d'origine ;
- Les facteurs d'incitation et d'attraction pour le déplacement, c'est-à-dire les facteurs qui ont forcé les individus à partir et ceux qui les ont conduits vers une destination particulière ;
- Les motivations et les moteurs des mouvements ultérieurs pour différents groupes dans le cadre d'un mouvement mixte ;
- Les voies de migration, les modes de transport, les points de transit et les points d'entrée – ainsi que les déclencheurs et les motivations des changements ;
- La nature et l'ampleur des menaces de protection aux points d'origine et le long des itinéraires migratoires, y compris en mer ;
- Les perceptions du contexte de sécurité au point d'origine, le long des itinéraires migratoires et dans le pays de destination ; et
- La prévalence de l'utilisation de passeurs ou d'autres facilitateurs dans une région ou un itinéraire donné.

La collecte de données sur les mouvements mixtes est aussi essentielle que difficile. Dans ces situations, les voyages sont souvent conçus pour être clandestins et les personnes en mouvement ne veulent pas nécessairement être identifiées.

Des réseaux de passeurs et d'autres moyens illégaux sont souvent utilisés, les personnes transitant par des zones dont l'accès n'est pas contrôlé. Le rythme rapide de l'évolution des profils et des parcours des migrants entrave davantage la capacité de recueillir systématiquement des informations et de suivre l'évolution dans le temps. En outre, peu d'États collectent des données sur la migration. Les entités qui recueillent des données sur la migration le font souvent de manière indépendante afin d'atteindre leurs propres objectifs et ne sont pas nécessairement prêtes à les partager. Enfin, les organisations qui tentent de surveiller les mouvements et de réagir peuvent utiliser des définitions, des critères et des paramètres différents, ce qui rend difficile la ventilation, le partage, la comparaison et l'analyse conjointe des données.

Malgré ces difficultés, la collecte et l'analyse de données fiables sont indispensables pour comprendre la nature, l'ampleur et les tendances des mouvements mixtes, et pour éclairer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des réponses appropriées. Pour améliorer la disponibilité de l'information dans une région traditionnellement pauvre en données, le HCR et d'autres organisations continuent de mettre au point des systèmes de collecte de données et de suivi des flux migratoires mixtes.

OPÉRATIONNALISATION DE LA COLLECTE ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES : SUGGESTIONS POUR LES PARTIES PRENANTES ET L'APPUI QUE LE HCR PEUT FOURNIR AUX PARTENAIRES



SUGGESTIONS POUR LES PARTIES PRENANTES

- Avant de commencer la collecte des données, il faut déterminer le but et la portée de l'exercice, élaborer les outils de collecte et les lignes directrices nécessaires, établir une capacité de stockage sécurisé des données et mettre en place des mesures de protection de la confidentialité et de la protection des données.
- Identifier les données qualitatives et quantitatives pertinentes à collecter, y compris les questions relatives aux réfugiés, et prendre des mesures pour s'assurer que les données collectées par les différentes parties prenantes sont comparables.
- Compiler d'autres données primaires ou secondaires pertinentes, y compris les données recueillies par diverses institutions au niveau national (par exemple, recensements de la population, enquêtes et entretiens).
- Analyser les données et croiser les variables clés pour anticiper les itinéraires, les points d'entrée et de transit, les déplacements secondaires et les besoins potentiels de protection.
- Établir des ententes de partage de données ou des réseaux de partage de l'information afin de partager des données micro ou agrégées, selon le cas.



APPUI QUE LE HCR PEUT FOURNIR AUX PARTENAIRES

- Aider à la conception de la collecte de données pour les mouvements mixtes, y compris l'identification des méthodologies appropriées.
- Former les fonctionnaires et les partenaires étatiques aux méthodes de collecte, de traitement et d'analyse précises et fiables de données, ainsi qu'aux paramètres de partage des données.
- Faire pression pour que les réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR soient inclus dans la collecte et l'analyse des données.
- Fournir des conseils sur l'utilisation des données pour éclairer l'élaboration des politiques et des réponses appropriées aux mouvements mixtes.
- Partager les informations agrégées obtenues dans le cadre des processus et procédures du HCR (y compris la base de données sur les progrès) depuis la phase initiale du déplacement jusqu'à la fourniture de solutions durables.



Les membres de l'Unité de gestion de l'information du HCR élaborent le rapport hebdomadaire. Le portail Web de partage d'informations du HCR assure la diffusion d'informations précises, ce qui peut aider la communauté humanitaire à prendre des décisions valables, analyser les progrès des activités entreprises, identifier les besoins et les lacunes et planifier les actions futures. © HCR/Y. Kyvernitis/septembre 2016

2.1

Collecte et d'analyse de données dans les contextes de migrations mixtes : principaux éléments à prendre en compte

Quelques principaux éléments et facteurs à prendre en compte avant, pendant et après la collecte des données sont fournis ci-dessous. Dans le contexte de la migration mixte, comme dans toute situation dans laquelle des données doivent être collectées, un certain nombre de décisions doivent être prises et des outils développés avant le début d'un exercice de collecte de données. Une planification adéquate permet de s'assurer que seule l'information qui sera utilisée est recueillie, que les lacunes sont soigneusement identifiées et que la faisabilité de la collecte de l'information a été évaluée en fonction du contexte, du temps et des ressources disponibles.

Quel est le but ?

Il est important d'énoncer clairement l'objet et la portée de l'exercice de collecte de données, puisque celles-ci serviront à éclairer toutes les décisions ultérieures, qu'il s'agisse de savoir quelles informations sont recueillies auprès de qui, comment et avec qui elles seront partagées. La clarté de la finalité aide les collecteurs de données à éviter les situations dans lesquelles ils omettent des informations précieuses parce qu'ils ne réalisent pas à quel point elles sont importantes, ou ils exposent les gens à des préjudices en recueillant des informations sensibles, qui peuvent présenter des risques d'utilisation abusive ou qui n'ont pas besoin d'être collectées, car elles ne seront pas utilisées.

La collecte de données peut servir à diverses fins, par exemple¹ :

- Identifier, suivre et analyser le profil, les intentions et le comportement migratoire des individus ou des groupes, notamment pour établir des tendances dans le temps ;
- Déterminer la nature, la fréquence et la portée des risques et incidents liés à protection à certains endroits ou le long de certains itinéraires ;
- Informer la conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et activités en matière de migration et de réfugiés ;
- Corroborer, étayer ou compléter l'information reçue de tiers ;
- Cartographier les organisations qui interviennent dans un certain endroit ou une certaine région selon certains paramètres de base (qui fait quoi, où et quand), notamment pour identifier les lacunes en matière de réponse ; et
- Préparer des études de cas ou des histoires personnelles pour soutenir la campagne, la collecte de fonds et le plaidoyer.

De quelle information a-t-on besoin pour atteindre l'objectif?

Les besoins d'information peuvent être satisfaits à l'aide de données primaires ou secondaires². Les données primaires peuvent être collectées directement auprès des personnes impliquées ou témoins du mouvement mixte, y compris les migrants eux-mêmes, les observateurs et les passeurs. Par exemple, des personnes peuvent être interrogées aux points de départ, aux points d'entrée ou aux centres d'accueil sur des sujets tels que leurs motivations et les incidents qu'elles ont vécus en cours de route. Les observateurs – les personnes qui vivent dans les zones où se produisent des flux migratoires mixtes – voient et interagissent avec les migrants, notamment dans les centres de transport tels que les gares routières et ferroviaires ou sur les marchés de travail occasionnel. Les passeurs peuvent fournir des informations sur leur mode opératoire, leurs incitations à établir ou à soutenir des itinéraires et leurs liens avec d'autres acteurs des secteurs formel et informel.

Les données secondaires sont utiles pour compléter, trianguler ou vérifier les données primaires, pour identifier les lacunes d'information avant l'exercice de collecte de données et pour faire de la modélisation prédictive³. Les données secondaires utiles comprennent, par exemple :

- Chiffres de population et données démographiques (par exemple, répartition de la population selon le sexe et l'âge)
- Données socioéconomiques (par exemple, taille moyenne des ménages et pratiques de subsistance)
- Données spatiales (par exemple, frontières politiques et lieux d'établissement)
- Données sur la santé (par exemple sur la mortalité et la sécurité alimentaire).

D'autres informations contextuelles utiles peuvent inclure des documents sur les cadres juridiques nationaux ou régionaux, les tendances migratoires historiques, les risques et menaces dans le pays et les groupes vulnérables. Les sources pertinentes comprennent les médias et les rapports étatiques, des organismes des Nations Unies et

¹ Adapté de : CICR, « Standards professionnels pour les activités de protection menées par les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme lors de conflits armés et d'autres situations de violence », édition 2013, disponible à l'adresse : <https://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc-001-0999.pdf>, et Groupe de travail du Comité permanent interorganisations chargé de la gestion de l'information, « Rapport sur les résultats de l'atelier du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations chargé de la gestion de l'information, 24-25 février 2011, Rome », 24 mars 2011, disponible à l'adresse : <https://goo.gl/5rFDbf>.

² Les données primaires sont des données recueillies directement auprès des individus dans un but précis, à l'aide de méthodes comme les entretiens ou les questionnaires. Les données secondaires sont des données compilées à partir de sources d'information existantes ; ces données ont été recueillies par d'autres, souvent à des fins différentes.

³ Projet sur les capacités d'évaluation « *Humanitarian Needs Assessment: The good enough guide* », 2014, disponible à l'adresse : <http://goo.gl/OASA4g>.

des ONG sur leurs activités de réponse à des situations spécifiques de migrations mixtes, en particulier lorsqu'elles incluent des données sur les indicateurs, les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les recommandations. On trouvera de plus amples informations dans les ressources sur les données et les bases de données sur la migration énumérées dans les références en fin de chapitre.

Il est important de se rappeler que la collecte de données primaires sur le terrain peut ne pas être nécessaire. Un examen des sources disponibles au moyen d'une revue documentaire secondaire et de consultations avec les partenaires concernés permettra de déterminer si l'information nécessaire est déjà disponible, si elle est crédible et fiable, et si et comment elle peut être consultée. Comme exemple de bonne pratique, les données déjà collectées devraient être utilisées pour éviter les doubles emplois ainsi que les charges et les risques inutiles pour les personnes concernées⁴.

Quels sont les risques ?

Les mouvements migratoires mixtes se produisent souvent dans des environnements peu sûrs et peuvent être particulièrement dangereux étant donné leur nature clandestine et l'utilisation de réseaux et d'itinéraires de trafiquants. À chaque étape, des considérations éthiques et des principes humanitaires fondamentaux tels que « Do No Harm » devraient guider toutes les décisions afin de s'assurer que les activités liées aux données ne causent pas de préjudice aux répondants et à leurs communautés, que ce soit en ce qui concerne leur sécurité physique, leur dignité, leurs droits ou leur bien-être psychologique⁵.

Il convient également de tenir dûment compte de la sensibilité des données à collecter. Dans les environnements non sécurisés, les informations sensibles peuvent devenir plus vulnérables à l'accès non autorisé ou à la destruction. De même, des informations qui ne sont généralement pas sensibles peuvent devenir sensibles ou être perçues comme telles.

Dans l'ensemble, il est important de trouver un équilibre entre les avantages escomptés de la collecte d'information et les risques potentiels de préjudice pour les répondants et les collecteurs de données. Il ne faut pas tenter de recueillir des données si le risque de préjudice est trop élevé, si le risque est disproportionné par rapport aux avantages escomptés ou si l'on ne dispose pas de suffisamment d'informations pour évaluer en connaissance de cause le niveau de risque⁶.

Quelles données doivent être recueillies et auprès de qui ?

En fonction de la finalité, des besoins d'information et des risques, il est possible de déterminer qui doit être ciblé pour la collecte de données : les individus dans le mouvement mixte, les observateurs, les passeurs, les organisations humanitaires, les fonctionnaires, etc. Il est utile de consulter d'autres acteurs pour identifier les possibilités de développer des catégories de données comparables. Des indicateurs indirects ou de substitution peuvent être utilisés pour estimer l'existence ou la fréquence d'un phénomène si le contexte ou un concept ne se prête pas à des indicateurs directs. Le niveau de précision, de profondeur, de fiabilité et d'exactitude des indicateurs dépendra également de l'objectif déclaré et des besoins d'information⁷.

⁴ CIRC, op.cit.

⁵ On trouvera de plus amples informations sur les principes fondamentaux de protection qui peuvent guider les activités relatives aux données dans UNHCR, « *Emergency Information Management Toolkit* », à l'adresse : [http://data.unhcr.org/imtoolkit/events/index/lang:eng?ct=t\(PIM_Webinar11_11_2015\)](http://data.unhcr.org/imtoolkit/events/index/lang:eng?ct=t(PIM_Webinar11_11_2015)). On trouvera des orientations sur la manière de concevoir une recherche conforme à l'éthique dans Commission européenne, « *Guidance note : Research on refugees, asylum seekers & migrants* », à l'adresse : <http://goo.gl/FLK4OQ>.

⁶ HCDH, « Chapitre 2 [nouveau] : *Basic Principles of Human Rights Monitoring* » dans « *Manual on Human Rights Monitoring* », disponible à l'adresse : <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/Chapter02-MHRM.pdf>.

⁷ CICR, « Standards professionnels pour les activités de protection menées par les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme lors de conflits armés et d'autres situations de violence », édition 2013, disponible à l'adresse : <https://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc-002-0999.pdf>.

Dans la plupart des cas, les données qualitatives et quantitatives sont nécessaires pour comprendre une situation. Par exemple, l'information sur le nombre de personnes qui traversent une frontière par jour (données quantitatives) est plus utile si elle est accompagnée d'informations sur les personnes qui traversent la frontière et pourquoi (données qualitatives). Les données qualitatives précieuses comprennent, par exemple, les perceptions, les sentiments, les attitudes, les intentions, les motivations et les expériences des personnes. Les données quantitatives qui pourraient être recueillies comprennent, par exemple, le nombre d'incidents signalés par jour et par point de transit, la distance moyenne parcourue par personne et par jour et le nombre de trousseaux d'articles non alimentaires distribués dans les centres d'accueil.

Quels sont les méthodes et les outils de collecte de données nécessaires?

La pertinence des méthodes et des outils utilisés pour recueillir les données dépendra de divers facteurs, notamment le but de l'exercice, le contexte sécuritaire et politique, les règlements en vigueur, les ressources disponibles et les échéanciers. Il est utile de disposer d'un document qui énonce clairement la méthodologie de collecte des données, y compris les définitions normalisées, les rôles et responsabilités de tous les acteurs impliqués, les protocoles pour le transfert sécurisé des données du point de collecte au point de stockage, et les détails sur l'approche d'échantillonnage et le plan d'analyse des données. Il est également utile de tenir compte des délais nécessaires pour faire une expérience pilote du processus, traduire les outils de collecte et former les agents recenseurs.

Le contexte est un déterminant important des méthodes et des outils qui peuvent être utilisés. Par exemple, dans des environnements de sécurité instables, l'utilisation d'appareils mobiles pour collecter des données et les télécharger dans le cloud peut être une option plus sûre que l'utilisation de questionnaires papier qui peuvent être confisqués aux points de contrôle. Dans d'autres contextes, l'utilisation d'appareils mobiles pourrait être plus dangereuse, par exemple, si les données sont recueillies à l'aide de balises GPS qui peuvent révéler l'emplacement des personnes. Une bonne pratique consiste à utiliser un système de codage pour rendre anonymes les données susceptibles d'identifier les agents recenseurs, les personnes interrogées et les organismes d'exécution, ou à utiliser des techniques d'entretien personnel assisté par ordinateur pour poser des questions sensibles. Voir le point 2.2 pour des exemples de méthodologies qui ont été utilisées dans des contextes de migrations mixtes.

Il convient également de déterminer qui est le mieux placé pour collecter les données. Dans certains contextes, le personnel international peut jouir d'une meilleure liberté de mouvement et d'une plus grande protection juridique que le personnel des ONG nationales, qui peut être ciblé pour recueillir des informations sensibles pour les acteurs internationaux ou blâmé si l'assistance ne suit pas la collecte de données. Dans d'autres contextes, le personnel national peut avoir un meilleur accès et une meilleure compréhension des réalités locales, ce qui permet de s'assurer que les bonnes questions sont posées de la bonne manière aux bonnes personnes.

Lors de la collecte des données, les agents recenseurs devraient informer les personnes des éléments de base de l'activité, notamment la ou les finalités spécifiques pour lesquelles les données seront collectées et traitées, la manière dont les données seront utilisées et si les données seront partagées avec d'autres organisations. Les renseignements à caractère personnel ne peuvent être recueillis qu'une fois le consentement éclairé de la personne interrogée obtenu. Les répondants potentiels ont le droit de refuser de partager l'information, de s'arrêter au milieu d'un entretien, d'accéder à leur information et de signaler les abus. Pour s'assurer que le processus de collecte des données est guidé par des normes éthiques, il peut être utile d'avoir un code de conduite pour les recenseurs.

Il peut également être utile d'inclure dans les procédures de collecte de données un moyen de surveiller le processus. Celles-ci permettent de s'assurer que les recenseurs respectent les procédures et qu'ils disposent de canaux de communication pour partager leurs commentaires sur les progrès et l'impact de l'exercice. Par exemple, ils peuvent partager leurs points de vue sur la pertinence des lieux choisis, commenter la facilité de leurs interactions avec les répondants ou indiquer si l'exercice crée des risques liés à la protection.

Quels sont les systèmes nécessaires pour assurer la protection de la collecte, de l'utilisation, du transfert, du stockage, de l'archivage et de l'élimination des données?

Les populations dans les mouvements migratoires mixtes peuvent être aidées et affectées par les données et les processus de collecte de données. Elles peuvent être exposées à la violence physique, à la discrimination, à l'exploitation ou à d'autres types de dommages si les données sont mal utilisées, perdues, volées, utilisées sans autorisation, modifiées ou copiées. Il est essentiel d'assurer la protection de la vie privée, la confidentialité et la sécurité des renseignements à caractère personnel pour protéger les personnes, leurs droits et éviter de causer du tort. À cette fin, il peut être utile de procéder à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée ou à une évaluation des facteurs relatifs à la protection des données afin d'identifier les risques potentiels en matière de protection des données et les mesures d'atténuation réalisables. On trouvera de plus amples informations dans les ressources sur la protection des données énumérées dans la section des références en fin de chapitre.

Comment les données seront-elles analysées?

L'analyse des données est le processus d'inspection, de nettoyage, de transformation et de modélisation des données afin de découvrir des informations, des modèles et des liens utiles. Elle nous permet de répondre aux questions à l'aide de faits probants et d'en déduire des explications.

Tout comme la collecte des données, le processus d'analyse des données peut exposer les individus à des risques, selon la méthode de traitement, l'unité de mesure et le niveau d'agrégation. Il faut évaluer la mesure dans laquelle les données pourraient être utilisées en relation avec d'autres sources pour exposer les individus, ou si l'analyse pourrait être mal interprétée à leur détriment. La nature et la gravité des risques dépendront probablement du type d'analyse effectuée. Les principaux types d'analyse des données sont énumérés ici.

Type	But	Exemple
Exploratoire	Vise à découvrir les données et à identifier les modèles, les signaux et les histoires potentiels qui doivent être confirmés. Elle évalue également la pertinence, l'exhaustivité et la fiabilité des données. L'exploration aide à comprendre non seulement ce à quoi les données se rapportent, mais aussi ce qu'elles représentent, ce qui semble erroné et ce qui est potentiellement manquant.	Mener des entretiens préliminaires avec un petit échantillon de réfugiés et de migrants afin d'identifier les facteurs clés qui ont influé sur leur décision de partir, dans le cadre des efforts visant à identifier les composantes d'une étude plus vaste.
Descriptive	Vise à résumer et à comparer les données pour répondre aux questions de base telles que « qui, quoi, quand, pourquoi et comment ». Elle généralise les données par catégories et agrégation, décrit, compare et recherche des modèles, des anomalies et des tendances.	Comparer combien de réfugiés et de migrants arrivent, à quel endroit et de quels pays au fil du temps.
Explicative	Vise à connecter et à relier les données, à répondre à la question « pourquoi ». Elle identifie les relations, les associations, les corrélations et les autres liens entre les données afin d'élaborer des explications plausibles et d'identifier les processus, les moteurs et les facteurs sous-jacents.	Effectuer une régression logistique sur la probabilité d'être victime de violence sexuelle et sexiste pendant le voyage du migrant en fonction de diverses variables socioéconomiques, géographiques et culturelles, sur la base d'une enquête par sondage auprès des réfugiés et des migrants arrivant par bateau.
Interprétative	Vise à identifier les implications et les conclusions. Elle va au-delà des constatations et vise à tirer et à évaluer des conclusions fondées sur la force de la preuve, de l'argumentation et du contexte. Mener une méta-analyse de la recherche sur l'impact de permettre aux réfugiés et aux demandeurs d'asile de chercher du travail dans différents pays, d'évaluer la qualité des faits probants disponibles et de formuler des recommandations politiques fondées sur des données probantes.	

Type	But	Exemple
Anticipatoire	Viser à prédire, prévoir et déterminer la probabilité des tendances, des scénarios et des résultats futurs à partir des données actuelles et historiques.	Croiser les données historiques sur l'impact des événements météorologiques et politiques sur le taux d'arrivée dans un lieu particulier afin d'anticiper les arrivées futures.

Les données seront-elles partagées?

Dès les premières étapes de la planification, il est nécessaire de déterminer si, quand et comment les données seront partagées avec différents acteurs, y compris par le biais d'accords de transfert de données ou de réseaux de partage de l'information. Étant donné que les données publiques sont limitées dans l'environnement des migrations mixtes, il est particulièrement important de veiller à ce que des informations exactes et en temps utile soient partagées avec les acteurs compétents dans les pays d'origine, de transit et de destination et avec les acteurs opérant aux niveaux local, national, régional et mondial. Le partage adéquat et rapide de l'information réduit le doublement des efforts, évite le gaspillage des ressources, facilite la collaboration et favorise une réponse plus cohérente. Il sert également à des fins de protection puisque les sources ne sont pas soumises à des questions répétées ou exposées à une attention non souhaitée.

La décision de partager l'information devrait être fondée sur une analyse minutieuse des risques et des avantages, en tenant compte de la sensibilité des variables de données spécifiques, de la vie privée et de la sécurité des personnes et de leur consentement (dans le cas des données à caractère personnel). Un plan de diffusion des données ou un protocole de partage des données peut être utile pour déterminer à l'avance :

- les informations qui seront partagées et à quel niveau d'agrégation (par exemple, microdonnées, données agrégées ou résultats) ;
- Les données qui seront partagées sur une base systématique par rapport aux données qui nécessiteront des dispositions spécifiques ;
- le destinataire de l'information, par le biais de quels formats ou plates-formes et à quelles fins ; et
- les procédures de confidentialité et de responsabilité nécessaires.

Pour réduire le risque de préjudice, il peut être nécessaire de sélectionner, d'agréger ou de filtrer les données avant qu'elles ne soient partagées. Habituellement, les données confidentielles ou sensibles telles que les données d'identification personnelle sont supprimées ou remplacées par des méthodes telles que le codage des données, la pseudonymisation et l'anonymisation.

Les données peuvent également être partagées au niveau des tendances afin d'équilibrer les avantages du partage des données avec les préoccupations en matière de protection et de confidentialité. Si les chiffres de population sont faibles, il faut faire particulièrement attention lorsqu'on partage des données agrégées parce que l'agrégation peut ne pas être suffisante pour protéger l'identité ou l'emplacement des individus ou des communautés.



Le personnel du HCR accueille deux femmes afghanes et leurs enfants à l'entrée du Centre d'accueil et d'enregistrement de Moria à Mytilène, en Grèce. Les autorités grecques enregistrent les nouveaux arrivants et collectent des données sur les réfugiés et les migrants qui ont traversé la mer Égée depuis la Turquie. © HCR/A. Zavallis/novembre 2015

2.2

Exemples de collecte et d'analyse de données dans les contextes de migrations mixtes

Les données sur les mouvements mixtes peuvent être collectées à l'aide d'un certain nombre de méthodologies. Par exemple, les données primaires peuvent être obtenues par le biais d'entretiens individuels et d'informateurs clés, de questionnaires, d'enquêtes, d'évaluations participatives et d'observations directes. Les outils d'enquête mobiles sont souvent utiles puisqu'ils permettent de recueillir et d'analyser les données plus rapidement et avec plus de précision, surtout par rapport aux enquêtes sur papier⁸. Les sources de données secondaires comprennent les recensements, les registres, les dossiers administratifs et les rapports. Il est souvent utile de combiner différentes sources et différents types de données.

L'une des méthodes les plus courantes est l'établissement de profil. Il vise à générer une image globale d'une certaine population en mouvement ou déplacée, et le contexte de la situation de cette population. Le plus souvent, une combinaison de méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives est utilisée au niveau du ménage, de l'individu ou de la communauté pour fournir des données ventilées par lieu, sexe, âge et divers critères de diversité tels que l'origine ethnique, la religion et le statut socioéconomique. Selon l'objectif de l'établissement du profil, les enquêtes par sondage peuvent être combinées à des discussions de groupes et à des entretiens avec des informateurs clés pour recueillir l'information nécessaire.

La présente section fournit des exemples de méthodologies de collecte de données qui ont été mises en œuvre dans des contextes de migrations mixtes, tant dans les pays de transit que dans les pays de destination.

⁸ Banque mondiale, « *Using mobile phones in data collection: Opportunities, issues and challenges* ». Disponible à l'adresse : <http://goo.gl/J340BX>.

2.2.1 Collecte et analyse des données dans les pays de transit

DEPUIS 2014

Corne de l'Afrique : Mécanisme de surveillance des migrations mixtes



A Contexte et justification

Malgré le grand intérêt et les préoccupations suscitées par les migrations mixtes, il existe peu de systèmes au niveau national ou régional pour surveiller les flux migratoires mixtes. L'élaboration de politiques, le débat politique et la programmation humanitaire se déroulent souvent dans un contexte qui manque de données concrètes, en particulier en ce qui concerne les questions de protection dans les pays d'origine et le long de l'itinéraire migratoire. Les défis associés à la collecte de données sur les flux migratoires mixtes sont considérables en raison de la nature clandestine des mouvements dominés par les passeurs et de la disparité des itinéraires et des modes de déplacement. À la mi-2014, le Secrétariat régional pour les migrations mixtes situé dans la Corne de l'Afrique a créé le Mécanisme de surveillance des migrations mixtes (4Mi) pour tenter de répondre au besoin de données de meilleure qualité sur les flux migratoires en provenance de la Corne de l'Afrique. Le 4Mi est une approche innovante et peu coûteuse de collecte et d'analyse de données sur les flux migratoires mixtes, et en particulier sur les risques liés à la protection.

B Acteurs

- Secrétariat régional pour les migrations mixtes

C Actions

- Le 4Mi s'appuie sur un réseau de contrôleurs à travers l'est de l'Afrique, de l'Afrique du Sud à l'Égypte et la Libye, ainsi qu'en Europe du Nord pour mieux comprendre les risques liés à la protection le long des itinéraires migratoires. Il utilise un échantillonnage discrétionnaire qui cible trois catégories de personnes : les migrants et les demandeurs d'asile ou réfugiés, les observateurs de la migration et les passeurs.
- Les contrôleurs collectent des données auprès des « centres » ou « nœuds » situés le long des itinéraires migratoires mixtes, par exemple aux points de passage frontaliers ou dans les centres d'accueil. Ils fournissent des questionnaires individuels à l'aide de smartphones.
- Les données recueillies sont transmises en temps réel à un centre de regroupement et d'analyse.
- L'analyse des données porte sur les profils des personnes interrogées tout au long du parcours de migration mixte, les facteurs qui déclenchent leur migration ou leur fuite, les mouvements ultérieurs, les interactions avec les passeurs, les perspectives, les intentions une fois à destination, les préoccupations financières, l'accès à l'information, les situations familiales, l'aide reçue, les violations de la protection et les préoccupations vécues en cours de route.
- Les résultats de la collecte de données du 4Mi sont présentés à la fois dans des rapports écrits et en format visuel à l'aide d'une série de cartes et d'infographies disponibles sur les sites Web du Secrétariat régional de la migration mixte et du 4Mi.

D Examen

Le Mécanisme de surveillance des migrations mixtes est un outil très utile pour comprendre les flux migratoires mixtes. Il offre une approche non traditionnelle et innovante pour saisir des informations essentielles sur les populations vulnérables en transit, y compris et en particulier celles qui n'entrent pas en contact avec des organisations internationales, des ONG ou des acteurs étatiques tout au long de leur trajet.

Les limites de la méthode d'échantillonnage comprennent la possibilité que les contrôleurs soient partiaux dans la sélection de l'échantillon et que celui-ci ne soit pas nécessairement représentatif du flux migratoire mixte. La première préoccupation est atténuée par la sélection minutieuse des contrôleurs conformément à la politique des ressources humaines du 4Mi et leur formation approfondie sur la façon d'administrer les questionnaires individuels, l'utilisation de l'application pour smartphone et la façon de gérer les implications éthiques qui peuvent survenir dans le cadre de leur travail. Cette dernière préoccupation est atténuée, dans la mesure du possible, par une comparaison triangulée des données recueillies avec d'autres sources, la vérification des délais nécessaires pour effectuer le levé et les coordonnées GPS des données recueillies, leur analyse minutieuse et l'utilisation d'avis de non-responsabilité.

E Informations complémentaires

Le site Web de 4Mi se trouve à l'adresse : <http://4mi.regionalmms.org>.

Le site Web du Secrétariat régional pour les migrations mixtes se trouve à l'adresse suivante : <http://www.regionalmms.org/>.

JANVIER- AVRIL 2016

Europe : Établissement du profil des groupes arrivant dans les îles grecques



A Contexte et justification

En 2015, 856 000 personnes ont traversé la Méditerranée pour se rendre en Grèce. Début 2016, le HCR a lancé un exercice de collecte et d'analyse de données avec l'appui du Service conjoint pour le profilage des déplacés internes (JIPS), afin de mieux informer la communauté humanitaire au sens large sur le profil des personnes arrivant en Grèce et d'améliorer l'intervention immédiate et la planification à plus long terme.

B Acteurs

- HCR
- Service conjoint pour le profilage des déplacés internes (JIPS)

C Actions

- ➔ L'exercice a été mis en œuvre sur les îles grecques qui enregistrent la majorité des arrivées, à savoir Chios, Lesbos, Samos et Leros. La mission conjointe JIPS/HCR a effectué de multiples visites sur le terrain dans chaque île afin d'identifier les lieux (par exemple, les lieux d'enregistrement, les lieux d'hébergement, les billetteries de ferry) par lesquels les personnes qui arrivent doivent passer pour pouvoir poursuivre leur voyage.

- ➔ Suite à ces visites sur le terrain, une session de formation a été organisée à Lesbos à l'intention de dix agents recenseurs parlant arabe et dari/persan avant leur déploiement sur les îles pour la collecte de données.
- ➔ La méthodologie a été conçue en utilisant l'individu comme unité d'analyse, puisque de nombreuses personnes voyagent seules. Les données des autorités grecques sur la répartition par âge et par sexe des populations syriennes arrivant sur les îles au cours de la même période ont été utilisées pour appliquer des pondérations aux données collectées. Cela a permis de s'assurer que les résultats représentaient chaque groupe d'âge et de sexe en fonction de la répartition réelle des arrivées.
- ➔ La première phase de collecte de données de janvier 2016 a été utilisée pour tester la méthodologie et le formulaire de questionnaire. Au cours de ce mois, les données recueillies et l'administration du questionnaire ont été observées de près par le HCR et le JIPS. Par la suite, l'approche d'échantillonnage et le questionnaire ont été adaptés pour mieux refléter la situation et les défis sur le terrain.
- ➔ De janvier à avril 2016, quatre équipes d'agents recenseurs arabophones basés à Chios, Leros, Lesbos et Samos ainsi que trois équipes d'agents recenseurs parlant le dari et le persan basés à Chios, Lesbos et Samos ont interrogé des personnes à leur arrivée. L'enquête a été administrée dans les lieux de passage de tous les nouveaux arrivants. Pour éviter de créer un stress supplémentaire pour la population, l'enquête n'a pas été administrée dans des espaces clos ou aux personnes dans les files d'attente.
- ➔ Le JIPS et le HCR ont collaboré au nettoyage et à l'analyse des données ainsi qu'à l'élaboration de fiches d'information sur les populations syrienne et afghane arrivant en Grèce dans les premiers mois de 2016.

D Examen

L'exercice a fourni des informations pertinentes et à jour à la communauté humanitaire sur le profil des Afghans et des Syriens arrivant en Grèce au cours des premiers mois de 2016. Plus précisément, il a permis d'obtenir des informations complètes sur le profil sociodémographique des arrivants afghans et syriens, les raisons pour lesquelles ils ont quitté leur pays d'origine, la durée de leur voyage, les principales raisons des mouvements ultérieurs, ainsi que les itinéraires et les pays de destination.

Ces informations ont également été utiles à des fins de plaidoyer. Le principal défi opérationnel au cours de l'exercice était lié au mouvement constant de la population et à la nécessité d'obtenir un échantillon aussi représentatif que possible. Les mouvements ultérieurs et les fréquents changements apportés au système d'enregistrement ont rendu difficile la conduite d'entretiens approfondis ou l'administration de questions détaillées. Bien qu'une approche quantitative ait été adoptée pour faciliter l'analyse et le rapport, les données qualitatives recueillies dans le cadre de groupes de discussion auraient été utiles pour discuter de sujets plus délicats ou obtenir des données plus granulaires.

L'approche utilisée s'est avérée utile lorsqu'une évaluation rapide est nécessaire pour les populations en déplacement. Elle pourrait être utilisée sur les principaux itinéraires migratoires à travers le monde pour mieux comprendre les motivations et les profils des personnes en déplacement.

E Informations complémentaires

HCR, « *Profiling of Syrian arrivals on Greek islands in March 2016* » disponible à l'adresse : <https://data.unhcr.org/mediterranean/download.php?id=1393>.

HCR, « *Profiling of Afghan arrivals on Greek islands in March 2016* » disponible à l'adresse : <https://data.unhcr.org/mediterranean/download.php?id=1398>.

PROFILING OF SYRIAN ARRIVALS ON GREEK ISLANDS IN MARCH 2016

CONTEXT
In the month of March 2016, 27,000 people made the journey across the Mediterranean to Greece bringing the total of arrivals to the first three months of the year to 104,000 in 2016. There were 10,000 arrivals in March, which included 5,000 children and women, with support from the UNHCR Field Service (FP) in order to better inform the wider community on the profile of arrivals arriving in Greece and to ensure coordinated response and management.

METHODOLOGY
The survey was implemented in Greece in order to better inform the wider community on the profile of arrivals arriving in Greece and to ensure coordinated response and management. The survey was implemented in Greece in order to better inform the wider community on the profile of arrivals arriving in Greece and to ensure coordinated response and management.

KEY FINDINGS
68% of arrivals interviewed were interviewed in person; 27% of arrivals were interviewed in person; 10% of arrivals were interviewed in person; 10% of arrivals were interviewed in person.

PROFILING OF AFGHAN ARRIVALS ON GREEK ISLANDS IN MARCH 2016

CONTEXT
In the month of March 2016, 27,000 people made the journey across the Mediterranean to Greece bringing the total of arrivals to the first three months of the year to 104,000 in 2016. There were 10,000 arrivals in March, which included 5,000 children and women, with support from the UNHCR Field Service (FP) in order to better inform the wider community on the profile of arrivals arriving in Greece and to ensure coordinated response and management.

METHODOLOGY
The survey was implemented in Greece in order to better inform the wider community on the profile of arrivals arriving in Greece and to ensure coordinated response and management. The survey was implemented in Greece in order to better inform the wider community on the profile of arrivals arriving in Greece and to ensure coordinated response and management.

KEY FINDINGS
68% of arrivals interviewed were interviewed in person; 27% of arrivals were interviewed in person; 10% of arrivals were interviewed in person; 10% of arrivals were interviewed in person.



Amériques : « Les enfants en fuite », une étude

A Contexte et justification

Depuis 2009, le HCR enregistre un nombre croissant de demandeurs d'asile – enfants et adultes – du Triangle du Nord de l'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala et Honduras) déposant des demandes d'asile dans la région des Amériques. En octobre 2011, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a commencé à enregistrer une augmentation spectaculaire du nombre d'enfants non accompagnés et séparés arrivant de ces trois pays. En outre, le nombre d'enfants mexicains appréhendés par l'*United States Customs and Border Protection* a atteint 18 754 au cours de l'exercice 2013, soit une augmentation de 44 % par rapport aux 13 000 de l'exercice 2011.

À l'aide d'une subvention de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, le HCR Washington a entrepris une étude approfondie en mars 2014 afin d'identifier les raisons pour lesquelles les enfants ont fui leur foyer et de déterminer s'ils avaient besoin d'une protection internationale. S'il existe une différence contextuelle significative entre la situation au Mexique et celle du Triangle du Nord, il n'en demeure pas moins que le dénominateur commun est qu'un grand nombre d'enfants non accompagnés et séparés qui cherchent une protection à la frontière sud des États-Unis proviennent de ces quatre pays.

B Acteurs

- HCR
- *United States Office of Refugee Resettlement*
- *United States Customs and Border Protection*

C Actions

-
- Le HCR a réalisé des entretiens individuels avec 404 enfants non accompagnés ou séparés âgés de 12 à 17 ans – environ 100 enfants salvadoriens, honduriens, guatémaltèques et mexicains – qui sont arrivés aux États-Unis pendant le mois d'octobre 2011 ou après.
-
- Ces enfants, qui n'ont aucun parent ni tuteur légal pour protéger leurs intérêts, sont particulièrement vulnérables. La conception et la mise en œuvre de l'étude ont donc été guidées par les principes fondamentaux suivants : la priorité de l'intérêt supérieur de l'enfant, « Do No Harm », la non-discrimination, la confidentialité et la participation volontaire et informée.
-
- Presque tous les enfants d'Amérique centrale ont été interrogés pendant qu'ils étaient sous la garde de l'*Office of Refugee Resettlement*, un organisme de l'*United States Department of Health and Human Services*. Après avoir pris en compte les paramètres établis pour la nationalité, l'âge, le sexe, la date d'arrivée aux États-Unis et le type de garde fédérale, les enfants à interroger ont été identifiés par un processus de sélection aléatoire. Des entretiens avec des enfants mexicains ont été menés à la frontière entre les États-Unis et le Mexique peu après qu'ils ont été placés sous la garde de l'*United States Customs and Border Protection* et avant leur retour au Mexique.

- En complément des entretiens, le HCR a également procédé à une revue de la littérature de 2004 à 2013 sur les raisons pour lesquelles des enfants non accompagnés ou séparés quittent ces quatre pays, l'accent étant mis sur les études sur les enfants arrivant aux États-Unis.

D Examen

L'étude a révélé que, bien que les raisons invoquées par les enfants pour quitter la maison comprenaient à la fois des préoccupations liées à la protection et des préoccupations autres, les raisons liées à la protection étaient très importantes. Les données ont révélé qu'au moins de 58 % des enfants interrogés avaient fui leur foyer parce qu'ils avaient subi des préjudices ou risquaient d'en subir, ce qui indique un besoin potentiel ou réel de protection internationale. Étant donné que l'étude a été conçue pour être représentative et statistiquement significative, le résultat est une justification convaincante du filtrage aux fins de protection des enfants non accompagnés ou séparés dans la même tranche d'âge que les enfants de cette étude qui arrivent aux États-Unis en provenance de ces quatre pays. Deux grands types de préjudices liés aux besoins potentiels de protection internationale ont été identifiés, à savoir la violence des acteurs du crime organisé armé et la violence au foyer. Dans le cas des enfants mexicains, une troisième catégorie de préjudices était le recrutement et l'exploitation par l'industrie criminelle du passage de clandestins.

L'étude a servi de base à un certain nombre d'activités de formation et de sensibilisation organisées avec des fonctionnaires, des ONG et des organisations internationales. Ces activités étaient principalement axées sur la fourniture d'informations sur la composante « réfugiés dans les contextes des flux migratoires mixtes » afin de sensibiliser à la nécessité de mettre en place des mécanismes d'identification et d'orientation appropriés. L'étude et ses conclusions ont également été partagées avec les participants.

Le rapport présentait également 13 recommandations aux cinq gouvernements concernant les nouvelles formes de déplacement en Amérique centrale et en Amérique du Nord, les cadres régionaux et nationaux pour assurer la protection internationale et la nécessité de s'attaquer aux causes profondes.

E Informations complémentaires

Le rapport complet de l'étude, « *Children on the run* », est disponible à l'adresse suivante : <http://goo.gl/nz8Wnc>.

Le résumé analytique de l'étude est disponible à l'adresse : <http://goo.gl/5RT8UM>.



2.2.2 Collecte et analyse des données dans les pays de destination

2014-2016

Somaliland : Établissement du profil des établissements et des quartiers



A Contexte et justification

En 2014, les autorités du Somaliland et diverses ONG et partenaires des Nations Unies ont créé un groupe de travail pour diriger un exercice conjoint d'établissement de profils de solutions durables à Hargeisa, en Somalie. L'objectif global était de fournir une base de données probantes pour éclairer les solutions au profit des populations déplacées, conformément au « Cadre conceptuel du Comité permanent interorganisations pour des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays » de 2010.

L'établissement de profils s'est concentré sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), les migrants, les réfugiés de retour, les réfugiés et les demandeurs d'asile, et la communauté d'accueil vivant dans des camps de PDI connus à Hargeisa. L'établissement de profils a adopté un cadre d'analyse comparative des différents groupes cibles identifiés dans les établissements. L'objectif était d'obtenir des informations sur les points suivants :

- Estimation de la population PDI, ventilée par âge, sexe, lieu et critères de diversité ;
- Historique des déplacements et des migrations des populations cibles à Hargeisa ;
- Situation actuelle des populations cibles, y compris leur situation socioéconomique, les conditions de vie et les préoccupations en matière de protection ; et
- Besoins, capacités et mécanismes d'adaptation des populations cibles qui éclairent leurs choix en matière d'intégration locale, de retour au lieu d'origine ou d'installation ailleurs.

B Acteurs

L'exercice d'établissement de profils a été dirigé par un groupe de travail établi à cet effet qui comprenait les composantes suivantes :

- Ministères de la réinstallation, de la réhabilitation et de la reconstruction ; du plan ; du travail et des affaires sociales du Somaliland.
- Organisations internationales, y compris le PNUD, l'UNICEF, le HCR, l'OIM, OCHA et ONU-HABITAT.
- ONG, y compris le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Action Africa Help, Candlelight, Save the Children, Comprehensive Community Based Rehabilitation in Somaliland, Garsoor et Finnish Church Aid.
- Service conjoint pour le profilage des déplacés internes

C Actions

- Les objectifs et la méthodologie de l'exercice ont été approuvés par le groupe de travail sur l'établissement de profils en septembre 2014 après des visites sur le terrain menées conjointement par les partenaires et le JIPS auprès des établissements de personnes déplacées et des personnes déplacées vivant en dehors des structures d'établissement reconnues.
- Un exercice de cartographie comprenant un dénombrement des populations dans les établissements a été effectué pour identifier les emplacements et estimer le nombre d'habitants de chaque groupe cible dans les établissements et dans les quartiers d'autres emplacements urbains. La cartographie a fourni l'information de base nécessaire à la conception d'une approche d'échantillonnage pour une enquête auprès des ménages. L'établissement de profils couvrait 14 établissements à travers la ville et cinq quartiers où les déplacés internes résidaient auprès des communautés d'accueil.
- Les données ont été recueillies en juin 2015 et le rapport final a été publié en janvier 2016.

D Examen

Au moyen d'une cartographie de la population et d'un dénombrement exhaustif, l'exercice d'établissement de profils a permis d'identifier les différents groupes de population résidant dans les camps de personnes déplacées à Hargeisa. Outre les personnes déplacées et les réfugiés de retour, les membres de la communauté d'accueil ainsi que les migrants ont également été identifiés.

L'exercice d'établissement de profils, basé sur une enquête par sondage, a permis de fournir un échantillon représentatif des groupes de population identifiés dans les établissements. L'analyse comparative entre les différents groupes dans les colonies et les personnes déplacées dans les quartiers a permis de mieux comprendre les conditions de vie respectives des différents groupes et d'identifier des recommandations pour promouvoir des solutions durables pour ces populations.

La nature collaborative de l'exercice d'établissement de profils était essentielle pour s'assurer que les objectifs et la méthodologie étaient conformes aux besoins en données des différents partenaires travaillant avec les communautés déplacées et affectées par le déplacement à Hargeisa. Le groupe de travail sur l'établissement de profils s'est réuni à des étapes clés du processus afin de discuter des défis et d'identifier des solutions.

E Informations complémentaires

Le rapport final sur l'établissement de profils, « *Internal displacement profiling in Hargeisa* », est disponible pour téléchargement à l'adresse : <http://www.jips.org/en/field-support/country-operations/somalia/somalia>.

Pour explorer davantage les résultats de l'établissement de profils, les données sont également accessibles par l'intermédiaire de l'outil d'analyse dynamique et de rapport de JIPS à l'adresse : <http://dart.jips.org/>.



Corne de l'Afrique : Étude régionale sur les déplacements forcés et les migrations mixtes

A Contexte et justification

En 2014-2015, le HCR et le Groupe de la Banque mondiale ont collaboré dans le cadre d'un certain nombre d'études régionales afin de constituer une base de données probantes sur les causes profondes des déplacements et les solutions à ces déplacements, ainsi que sur l'impact économique des réfugiés sur les économies d'accueil. Trois études axées sur la région des Grands Lacs, le Sahel et la Corne de l'Afrique ont été menées conjointement.

L'étude sur la Corne de l'Afrique s'est concentrée sur les liens entre les déplacements forcés et les migrations mixtes. Elle a été entreprise dans le contexte de l'approche régionale de la Banque mondiale à l'égard de la Corne de l'Afrique et pour soutenir le changement stratégique du HCR en répondant aux besoins des populations déplacées, de la prise en charge et l'entretien à la cohésion sociale et à l'autosuffisance. L'étude visait à analyser le lien entre les déplacements forcés et le développement, à explorer le phénomène des migrations mixtes, à évaluer l'impact des réfugiés et des migrants sur les zones et les communautés d'accueil, à identifier les interventions novatrices en cours et à proposer des points d'entrée et des mesures pratiques pour aborder les dimensions de développement des déplacements forcés et des migrations mixtes dans la Corne de l'Afrique.

B Acteurs

- HCR
- Groupe de la Banque mondiale

C Actions

-
- ➔ Le HCR et le Groupe de la Banque mondiale ont travaillé conjointement à la préparation de l'étude. La Banque mondiale a élaboré un plan de recherche en consultation avec le HCR. Le HCR a planifié et coordonné des visites sur le terrain et des réunions approfondies avec un large éventail de parties prenantes, notamment des représentants des réfugiés et des personnes déplacées, des responsables étatiques, du personnel des Nations Unies et des partenaires internationaux.
-
- ➔ L'étude était fondée sur une revue documentaire secondaire tirée d'un riche corpus de littérature. Au cours de ses visites dans la région, une équipe d'étude a obtenu des documents et des informations supplémentaires par le biais d'entretiens approfondis et de séances de discussion en groupe avec les personnes déplacées (réfugiés, rapatriés, déplacés internes), les communautés d'accueil, les organismes publics de la région, les partenaires des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG. Des visites sur le terrain ont été effectuées dans les camps de réfugiés de Dollo Ado et Shire en Éthiopie, le camp de réfugiés de Kakuma au Kenya, les colonies de Kiryandongo dans le nord de l'Ouganda, le camp de réfugiés de Kilo 26 au Soudan, le camp de réfugiés d'Ali Addeh à Djibouti et les centres urbains de Kampala, en Ouganda et de Juba, dans le sud du Soudan.

- L'étude visait à établir une compréhension globale de la dynamique des déplacements forcés et des migrations mixtes dans la Corne de l'Afrique. Pour atteindre cet objectif, les éléments suivants ont été analysés :
 - Causes et facteurs des situations de déplacement forcé et des mouvements migratoires mixtes ;
 - Les cadres juridiques et institutionnels régissant les déplacements forcés ;
 - Le contexte politique, social et économique ;
 - Problèmes de développement posés par les déplacements forcés prolongés et les migrations mixtes ; et
 - Initiatives régionales et nationales concernant les déplacements forcés et les migrations mixtes.

D Examen

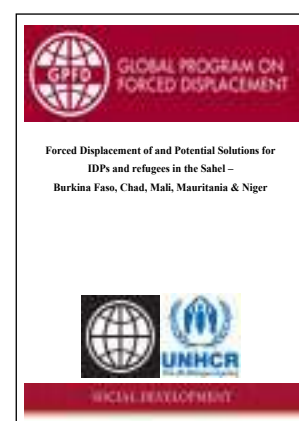
L'étude a apporté une contribution opportune au dialogue aux niveaux national, régional et mondial sur les mesures immédiates et à plus long terme concernant les déplacements et les migrations mixtes, y compris les liens avec le programme plus large de réforme humanitaire. Elle a formulé des recommandations spécifiques à l'intention des principaux acteurs sur la manière de tirer parti des tendances positives émergentes pour faire face aux déplacements forcés et aux migrations mixtes dans la région, de faire progresser l'approche globale du déplacement qui inclut des solutions transitoires et durables, et d'exploiter la collaboration entre une série de partenaires locaux, nationaux, régionaux et mondiaux.

L'analyse et les conclusions du rapport avaient une portée régionale, et par conséquent, les solutions et les recommandations proposées avaient également la même portée. Une analyse plus approfondie serait nécessaire pour élaborer des solutions et des recommandations propres à chaque pays.

E Informations complémentaires

Banque mondiale, « *Eastern Africa : Forced displacement and mixed migration in the Horn of Africa* » est disponible à l'adresse : <http://goo.gl/iNRILF>.

Banque mondiale, « *Déplacements forcés de populations dans la région des Grands Lacs : une approche de développement* » est disponible à l'adresse : <http://goo.gl/NuiXmY>.



Banque mondiale, « *Forced displacement of and potential solutions for IDPs and refugees in the Sahel: Burkina Faso, Chad, Mali, Mauritania and Niger* » est disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17617>.



Amériques : « Les femmes en fuite », une étude

A Contexte et justification

Depuis 2009, l'augmentation de la violence dans le Triangle du Nord de l'Amérique centrale (Guatemala, Honduras et El Salvador) a forcé des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants à abandonner leur foyer. Entre 2008 et 2014, le HCR a enregistré une augmentation de près de cinq fois le nombre de demandeurs d'asile arrivant aux États-Unis d'Amérique en provenance du Triangle du Nord, et de près de treize fois le nombre de demandeurs d'asile en provenance de ces pays arrivant au Mexique et d'autres pays d'Amérique centrale. En complément des études précédentes du HCR sur le sort des enfants fuyant le Triangle du Nord, l'étude sur « Les femmes en fuite » visait à recueillir des témoignages de première main auprès des femmes afin de mieux comprendre leurs motivations pour fuir et les obstacles auxquels elles se heurtent lorsqu'elles cherchent à obtenir une protection internationale.

B Acteurs

- HCR
- United States Immigration and Customs Enforcement

C Actions

-
- La conception et la mise en œuvre de l'enquête ont été guidées par les principes de confidentialité et de participation volontaire et éclairée. Après avoir donné un préavis au Gouvernement des États-Unis, le HCR a demandé et obtenu l'accès à 11 centres de détention des services de l'immigration et des douanes dans tout le pays, où il a distribué des feuilles d'inscription pour permettre aux femmes de s'informer sur le projet et de s'inscrire aux entretiens. Pour identifier les candidats aux entretiens, le HCR a également coordonné ses activités avec les prestataires de services juridiques dans la majorité des établissements.
-
- De juin à août 2015, le HCR Washington a interrogé 160 femmes âgées de 18 à 57 ans originaires du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Mexique. Parmi elles, 94 % ont été interrogées pendant leur détention par les services d'immigration et des douanes, dans des espaces qui répondaient aux exigences de confidentialité du projet. Toutes les femmes interrogées étaient entrées aux États-Unis le 1er octobre 2013 ou après cette date. Pour répondre à l'objectif de l'étude, le HCR n'a interrogé que des femmes qui disposaient du statut de réfugiées ou qui avaient été sélectionnées par le Gouvernement des États-Unis comme présentant un risque crédible ou raisonnable d'être persécutées ou torturées. Pour compléter les entretiens, le HCR a également procédé à une revue approfondie de la littérature et consulté des experts sur les schémas d'asile et les conditions dans les pays d'origine.

D Examen

Le rapport a été publié le 28 octobre 2015. Il a révélé que les femmes du Triangle du Nord et du Mexique étaient confrontées à des niveaux disproportionnés de violence sur une base quasi quotidienne dans leur pays d'origine. 85 % de ces femmes ont déclaré vivre dans des quartiers sous le contrôle de *maras* ou d'autres groupes criminels transnationaux ou locaux.

Plus de 60 % d'entre elles ont déclaré que les menaces directes et les attaques des membres des maras étaient l'une des principales raisons de leur fuite, et bon nombre ont dit avoir été violées, extorquées, menacées et agressées physiquement. De nombreuses femmes ont également signalé que la violence des groupes armés criminels était concomitante avec les violences physiques et sexuelles répétées à la maison, et ont décrit des formes graves et prolongées de violence domestique dégradante et menaçant la vie. Certains groupes font face à des taux de violence particulièrement élevés, notamment les femmes transgenres, les femmes associées à la police ou à d'autres autorités étatiques et les femmes soupçonnées d'appartenir à des maras rivales. Pendant le voyage vers les pays de transit et d'asile, les femmes ont déclaré avoir dû payer des frais élevés aux passeurs, avoir été détenues, avoir subi des extorsions et été victimes d'autres abus physiques et sexuels.

L'étude préconise une approche régionale globale de la gestion des migrations et la mise en œuvre de politiques qui protègent les vies humaines et garantissent la sécurité des personnes fuyant la persécution. Elle a également présenté des dizaines de recommandations aux pouvoirs publics de la région concernant la protection des réfugiés et les procédures d'asile.

E Informations complémentaires

On trouvera de plus amples informations dans les enregistrements et les vidéos de femmes racontant leur histoire sur le site Web dédié à l'adresse : <http://womenontherun/>.

L'étude complète est disponible à l'adresse suivante : <http://www.unhcr.org/5630f24c6.html>.



OCTOBRE-DÉCEMBRE 2013

Amériques : Étude sur les enfants non accompagnés qui entrent au Mexique



A Contexte et justification

Depuis 2009, des personnes du Triangle du Nord de l'Amérique centrale (Guatemala, Honduras et El Salvador) traversent le Mexique dans le cadre de leur voyage pour entrer aux États-Unis d'Amérique ou au Canada. Elles sont souvent motivées par des contraintes économiques, politiques et sociales dans leur pays d'origine, par le potentiel de regroupement familial et par l'insécurité due à différents types de violence, y compris la violence domestique, la violence sexuelle et sexiste et la violence des bandes criminelles. Ces mouvements comprennent souvent un grand nombre d'enfants non accompagnés et séparés qui font face à des menaces à la fois à la maison et pendant le trajet. Ils entrent au Mexique sans être détectés et sans être protégés, en utilisant des itinéraires et des moyens invisibles pour les autorités et les organisations qui pourraient offrir des services. L'étude « Arrancados de raíz (déracinés) » a été élaborée afin d'établir une image plus claire de l'ampleur et des causes profondes du mouvement des enfants non accompagnés qui traversent l'Amérique centrale pour entrer au Mexique.

B Acteurs

- HCR
- Mexican Migration Institute

C Actions

- L'étude a été financée par la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. Elle était basée sur une méthodologie de recherche mixte impliquant des discussions de groupe avec 200 enfants non accompagnés ou séparés ainsi que des entretiens individuels avec 72 d'entre eux dans les centres de détention de Mexico et de Tapachula, au Chiapas, ainsi que dans les refuges de Tapachula, d'octobre à décembre 2013.
- Certains enfants qui ont participé à cette étude ont été sélectionnés par le HCR, tandis que d'autres ont été référés au HCR par les autorités mexicaines ; ils étaient tous originaires du Triangle du Nord de l'Amérique centrale.
- Cent vingt-six garçons (54 du Guatemala, 19 du Salvador et 53 du Honduras) et 74 filles (45 du Guatemala, 10 du Salvador et 19 du Honduras) ont participé aux discussions de groupe. Quarante garçons (11 du Guatemala, 7 du Salvador et 22 du Honduras) et 32 filles (14 du Guatemala, 3 du Salvador et 15 du Honduras) ont été interrogés individuellement.

D Examen

Au moment de l'entretien, 47,3 % des enfants ont déclaré être arrivés sur le territoire mexicain dans les 24 heures précédentes. Bon nombre des autres étaient arrivés d'un autre centre de détention de migrants au Mexique : 12,5 % ont déclaré avoir été détenus pendant 5 jours, 19,4 % de 6 à 10 jours, 18,1 % plus de 11 jours et 2,8 % n'ont pas répondu ou ne savaient pas.

L'étude a révélé que la violence causée par les gangs et d'autres acteurs du crime organisé, ainsi que la violence sexuelle et sexiste étaient les principales motivations qui incitaient les enfants d'Amérique centrale à fuir. Plus précisément, 49 % des personnes interrogées ont identifié des incidents spécifiques de passage à tabac, d'intimidation, de menaces et d'insécurité comme étant les causes de leur fuite. Beaucoup d'autres ont déclaré avoir quitté le pays pour échapper à la menace future d'une telle violence. L'étude a révélé que les garçons sont principalement victimes de violence communautaire, tandis que les filles sont souvent victimes de violence sexuelle et sexiste, généralement perpétrée à la maison.

Dans le cadre du suivi de l'étude, un certain nombre de sessions de formation sur le droit international et le droit des réfugiés et des activités de sensibilisation sur les besoins spéciaux et l'identification des enfants ayant besoin d'une protection internationale ont été organisées à l'intention des fonctionnaires des services des migrations, des agents de protection de l'enfance de l'Agence mexicaine de protection de la famille et de la Commission mexicaine pour les réfugiés. L'étude et ses conclusions leur ont également été transmises, ainsi qu'une série de recommandations pour répondre adéquatement aux principales constatations.

Comme résultat principal, la Commission mexicaine pour les réfugiés, le HCR et l'UNICEF ont élaboré des procédures opérationnelles standard pour l'identification des enfants non accompagnés ou séparés ayant besoin d'une protection internationale.

E Informations complémentaires

L'étude complète, « Arrancados de raíz », est disponible en espagnol à l'adresse : <http://goo.gl/EHIBwJ>.



Un résumé est disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://goo.gl/EXjXiU>.

Les procédures opérationnelles standard pour l'identification des enfants non accompagnés ou séparés ayant besoin d'une protection internationale, le « *Protocolo de evaluación inicial para la identificación de indicios de necesidades de protección internacional en niñas, niños y adolescentes no acompañados o separados* » sont disponibles à l'adresse : <http://goo.gl/oRztWr>.

2.2.3 Sites Web de partage de données et d'informations

DEPUIS 2015

La Méditerranée : Portail Web d'échange d'informations du HCR



A Contexte et justification

Depuis 2014, le nombre de réfugiés et de migrants arrivant sur les côtes européennes a considérablement augmenté. La persécution, les conflits et la pauvreté ont poussé plus d'un million de personnes à chercher à accéder à l'Europe en 2015.

Des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants ont perdu la vie ou ont disparu au cours de ce périlleux voyage à travers la Méditerranée. Il est urgent d'améliorer la coordination et l'échange d'informations entre les divers acteurs impliqués dans l'intervention d'urgence. À ce titre, le HCR a lancé un portail de données complet axé sur la situation des réfugiés et des migrants dans toute la Méditerranée et sur les itinéraires à travers l'Europe. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un effort interinstitutions plus vaste visant à appuyer les plates-formes de portail de données axées sur diverses autres situations d'urgence. Le site Web met à disposition des données opérationnelles, des statistiques, des cartes, des rapports et des mises à jour sur la situation relative à la crise méditerranéenne.

B Acteurs

- HCR
- Organisations internationales, y compris l'UNICEF et l'OIM
- ONG, y compris l'ACAPS, NetHope et le Comité international de secours

C Actions

→ Le portail d'échange d'informations sur la Méditerranée est accessible en ligne à l'adresse : <http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php> depuis septembre 2015.

→ Accès à l'information

- Le portail fournit une vue d'ensemble régionale avec une carte interactive indiquant les arrivées maritimes de réfugiés et de migrants. Les chiffres sur la carte sont des estimations du HCR sur les arrivées quotidiennes dans chaque pays. Les données sont partagées par les autorités locales et partagées avec le HCR ou sont collectées par le HCR au cours des activités de surveillance des frontières.
 - Le nombre estimatif de ceux qui ont péri ou ont disparu en Méditerranée est compilé à partir de diverses sources, y compris les survivants de naufrages et les membres de leur famille. Les informations sont recueillies par le personnel du HCR, les pouvoirs publics, les équipes d'action humanitaire, les garde-côtes et les navires de la marine. Les médias et la société civile sont également d'importantes sources d'information.
 - Les pages présentées se concentrent sur la Grèce et l'Italie en tant que principaux pays d'entrée. Ces pages contiennent des informations et des données spécifiques à chaque pays.
 - Une page distincte a été créée en 2015 pour rendre compte des arrivées quotidiennes de réfugiés et de migrants en provenance de Grèce et passant par différents pays des Balkans occidentaux. Cette page permet aux utilisateurs de sélectionner un pays et de visualiser l'évolution du nombre d'arrivées quotidiennes de septembre 2015 à aujourd'hui en déplaçant un curseur sur une ligne de temps.
-

→ Amélioration de la coordination

- Diverses organisations partenaires telles que l'UNICEF, l'OIM, l'ACAPS, NetHope et le Comité international de secours utilisent le site Web pour disséminer leurs derniers produits d'information, y compris des mises à jour de situation, des rapports d'évaluation et d'autres produits visuels.
- Le HCR a lancé le Groupe de travail interinstitutions sur la gestion de l'information en 2015 à Genève. Coprésidé conjointement avec l'OIM, le Groupe de travail entend améliorer la coordination et le partage de l'information avec d'autres organismes et partenaires.
- La coordination avec le personnel de gestion de l'information se fait également au niveau des pays. Les points focaux régionaux de gestion de l'information du HCR et de l'OIM travaillent régulièrement en coordination avec le siège ainsi qu'au niveau des pays pour s'assurer que les données d'arrivée fournies sur les portails Web sont harmonisées à l'aide des mêmes sources (c'est-à-dire les autorités gouvernementales).

D Examen

Le portail est un outil d'appui à la réponse opérationnelle du HCR et des principales parties prenantes dans le contexte de la crise méditerranéenne. Les données et infographies les plus récentes sur l'évolution de la situation en Europe permettent à l'organisation d'évaluer les besoins des personnes concernées et de partager les analyses avec les principales parties prenantes. Le portail Web présente non seulement un instantané des tendances en matière de réfugiés et de migration en Europe, mais il est aussi un outil de communication et de sensibilisation.

De plus, la page peut être utilisée comme outil de coordination pour les organismes partenaires. En fournissant une vue d'ensemble des efforts en cours, il permet aux organismes d'identifier les chevauchements ou les lacunes potentielles dans la réponse.

En raison de la nature complexe de la situation, il peut s'avérer difficile de varier la qualité et la fiabilité des données. Dans ce contexte, tous les efforts sont déployés pour travailler avec les collègues de la gestion de l'information et les partenaires au niveau des pays afin de s'assurer que toutes les informations statistiques sont vérifiées et que les chiffres sur les personnes décédées et disparues en mer représentent des estimations prudentes d'un nombre qui pourrait être plus élevé que ce qui a été rapporté.

E Informations complémentaires

Le portail Web « *Refugees/Migrants Emergency Response – Mediterranean* » est accessible à l'adresse : <http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php>.

DEPUIS JUIN 2014

Asie du Sud-Est : Groupe régional de surveillance des migrations mixtes



A Contexte et justification

Les mouvements maritimes mixtes traversant l'Asie du Sud-Est se sont multipliés ces dernières années ; plus de 170 000 personnes ont quitté le Myanmar et le Bangladesh par voie maritime entre 2012 et 2015. De tels mouvements ont été rapportés par les médias et les ONG, mais leur nature clandestine rend la tâche de vérification difficile pour le HCR, et la communauté internationale en général. Le Groupe régional de surveillance des migrations mixtes (R3MU) a été créé au sein du Bureau régional du HCR pour l'Asie du Sud-Est, basé à Bangkok, afin de remédier à ce manque d'informations.

B Acteurs

- HCR

C Actions

-
- Le R3MU entreprend des missions régulières pour interroger les personnes qui ont voyagé dans le cadre de mouvements mixtes. Depuis sa création en juin 2014, le groupe a effectué 80 missions dans la région, principalement en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie.
-
- Il surveille les mouvements maritimes mixtes à travers des contacts réguliers avec les communautés de voyageurs potentiels et à l'imagerie satellitaire.
-
- Il publie régulièrement des rapports qui détaillent les itinéraires, les conditions et les tendances des mouvements maritimes mixtes dans la région.
-
- Le R3MU produit des documents d'information qui sensibilisent le grand public à la situation précaire des individus dans les mouvements maritimes mixtes.
-
- Il a mis au point une campagne d'information pour fournir des informations sur les conditions de voyage aux communautés de voyageurs potentiels.

D Examen

La création du R3MU à la mi-2014 s'est avérée une initiative très utile pour fournir au HCR les informations les plus récentes et les plus complètes sur les mouvements dans la région de la baie du Bengale et de la mer d'Andaman. Depuis sa création en juin 2014 et dans le cadre de ses missions régionales, le R3MU a interrogé plus de 1 000 personnes qui ont effectué des déplacements mixtes, principalement par mer. Les informations recueillies par le R3MU ont permis au HCR et à ses partenaires de mettre immédiatement en évidence les besoins de quelque 5 000 réfugiés et migrants qui ont été abandonnés en mer en mai 2015, et d'y apporter une réponse. Le R3MU a publié sept rapports sur les mouvements mixtes en Asie du Sud-Est qui ont trouvé un large écho dans les médias, notamment CNN et dans le New York Times. Le groupe a également produit des documents d'information multimédia destinés au grand public pour aider à sensibiliser à la situation.

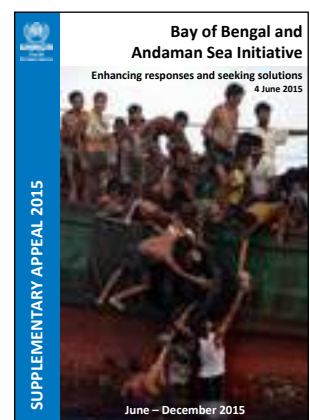
Les interventions du R3MU et de ses partenaires ont permis au HCR de mettre en évidence l'augmentation significative de l'ampleur et de la nature changeante des mouvements en 2015 et informer les pouvoirs publics des diverses préoccupations en matière de protection des personnes qui entreprennent de tels mouvements. Les entretiens menés avec des réfugiés et des apatrides ont permis au R3MU de recueillir des informations détaillées sur le mode opératoire des passeurs, l'extorsion des proches des voyageurs et le traitement brutal, et parfois, l'assassinat de ceux qui font le voyage. C'est la découverte de fosses communes dans les camps de passeurs en Thaïlande et en Malaisie qui a sensibilisé la communauté internationale et attiré l'attention des médias sur la situation, ce qui a donné lieu à un nouvel effort pour faire face à une situation humanitaire critique prolongée.

Le travail du R3MU sera poursuivi et élargi afin de reconnaître les nouveaux itinéraires au fur et à mesure qu'ils apparaissent et de répondre aux besoins de la campagne d'information en fournissant des renseignements factuels sur les risques et les mauvais traitements auxquels sont confrontés les voyageurs aux mains des passeurs et des trafiquants dans les pays d'origine, de transit et de destination.

E Informations complémentaires

UNHCR, « *Mixed Movements Update for South-East Asia* », janvier-juin 2016, est disponible à l'adresse : <http://www.refworld.org/docid/57d00d8a4.html>.

Un appel supplémentaire, « *Bay of Bengal and Andaman Sea Initiative: Enhancing responses and seeking solutions* », 4 juillet 2015, est disponible à l'adresse : <http://www.unhcr.org/557040af9.pdf>.



Un reportage multimédia produit par le R3MU sur les événements de mai 2015 dans la baie du Bengale et la mer d'Andaman est disponible à l'adresse : <http://tracks.unhcr.org/2015/08/abandoned-at-sea/>.